



Fiche d'inscription

Traceurs de Nantes

2021-20222



Adhérent(e) :

Nom : Prénom : Date de naissance : / /
Adresse :
Code postal : Ville :
Adresse mail :
N° téléphone :

Représentant légal / Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Adresse mail :
N° téléphone :

Si l'adhérent(e) est mineur(e) :

Est-il/elle autorisé(e) à rentrer seul(e) ? : Oui Non

Merci de nous transmettre toute information (médicale ou autre) pouvant avoir un impact sur la pratique sportive :

Choix des entraînements : (Cochez le/les créneaux choisis)

- **Cours Enfants (8-10 ans)**
 - Mercredi de 14h à 15h
 - Mercredi de 15h à 16h
- **Cours Ados (11-14 ans)**
 - Lundi de 18h à 19h30
 - Jeudi de 18h à 19h30
- **Cours Ados (15-17 ans)**
 - Mardi de 18h à 19h30
- **Cours Adultes (18 ans et +)**
 - Niveau **débutant** : Lundi de 19h30 à 21h
 - Niveau **avancé** : Mardi de 19h30 à 21h
 - Tous niveaux : Jeudi de 19h30 à 21h
 - Run mensuel : Dimanche de 11h à 12h

Règlement de la cotisation :

- Chèque à l'ordre de « Traceurs de Nantes »
- Paiement par HelloAsso

Vous avez la possibilité de régler le montant de la cotisation en **3 fois par chèque**. Les 3 chèques sont à remettre au moment de l'inscription, ils seront encaissés à chaque trimestre.

Montant des cotisations :

	1 cour par semaine	2 cours par semaine	Supplément Run
8 – 10 ans	230€		
11 – 14 ans	230€		
15 – 17 ans	215€		
18 ans et +	215€	330€	+ 60€ sur le tarif de base

Droit à l'image :

L'association peut être amenée à diffuser des photographies et vidéos de ses adhérents sur son site internet et les réseaux sociaux afin de communiquer sur ses activités :

J'autorise l'association Traceurs de Nantes à diffuser des images me représentant / représentant le/la mineur(e) dont je suis le/la responsable légal(e)

Je n'autorise pas l'association Traceurs de Nantes à diffuser des images me représentant / représentant le/la mineur(e) dont je suis le/la responsable légal(e)

FPK et ASPTT :

Grâce au partenariat entre la Fédération de Parkour et la Fédération sportive des ASPTT, l'adhésion à l'association Traceurs de Nantes vous accorde la **double licence FPK-ASPTT**. Elle vous permet notamment de bénéficier de tarifs réduits sur des activités sportives proposées par les clubs ASPTT.

Pour plus d'informations sur les activités proposées par l'ASPTT Nantes, n'hésitez pas à consulter leur site internet : <https://nantes.asptt.com/>

Signature de l'adhérent (et du représentant légal) avec nom/prénom et la mention « lu et approuvé »

Fait à :

Le :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles, au siège de notre association.

Documents à fournir :

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du Parkour (pour les nouveaux adhérents) OU Questionnaire de santé (si déjà adhérent l'année dernière)
- Fiche d'inscription complétée et signée
- Règlement intérieur signé avec la mention "lu et approuvé"
- Règlement de la cotisation annuelle (si paiement par chèque)

L'ensemble de ces documents est à nous retourner au plus tard le

23 octobre 2021.